



GEOSPHERE SAS
1 RUE CHAMPEAU
BP 70022
SIREN 410 285 498 RCS Chalons en Champagne
21801 QUETIGNY

Tel . 03.80.60.84.84
Fax . 03.80.28.74.07

Copie à conserver

1 / 4

MAIRIE DE BAVANS
08.OCT.2011

CONTRAT DE MAINTENANCE GEOSPHERE	N°L20120101-4/02
---	-------------------------

ENTRE :

La Société GEOSPHERE SAS
1 RUE CHAMPEAU
BP 70022
SIREN 410 285 498 RCS Chalons en
21801 QUETIGNY

Représentée par Monsieur JL Desgrandchamps, Directeur Général

ci-après dénommée : GEOSPHERE SAS ou la société

ET :

Nom de la collectivité : MAIRIE DE BAVANS

Adresse et code postal : 1 RUE DES FLEURS
25550 BAVANS

E-mail :

Représentée par : Le Maire

Ci-après dénommée : Le Client

SOUS - PREFECTURE
16 NOV. 2011
MONTBELIARD

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Siège Social
7 espace Raymon Aron
CS 80547
51520 Saint Martin Sur Le Pré

Domiciliation bancaire: Banque Populaire Lorraine Champagne
RIB: 14707 01409 01421611433 15
IBAN: FR76 1470 7014 0901 4216 1143 315
SIRET: 410 285 498 00037 APE: 5829C



GEOSPHERE SAS
1 RUE CHAMPEAU
BP 70022
SIREN 410 285 498 RCS Chalons en Champagne
21801 QUETIGNY

Tel . 03.80.60.84.84
Fax .03.80.28.74.07

Copie à conserver

2 / 4

ARTICLE 1 - OBJET

GEOSPHERE concède au client le droit d'usage de ses logiciels, par l'achat d'une licence. Le présent contrat recouvre en fait deux prestations, portant sur les logiciels GEOSPHERE, l'une d'assistance téléphonique et télémaintenance, l'autre de mise à niveau des logiciels.

ARTICLE 2 - CONDITIONS PREALABLES

La mise en application du présent contrat est soumise à l'obtention par le client d'une licence d'utilisation des logiciels GEOSPHERE. Cette licence s'obtient par l'achat du logiciel. Il ne peut être souscrit que par un client à jour de toute redevance et de manière générale, à jour du règlement de toute somme due au fournisseur, sauf accord spécifique. Les conseils et renseignements fournis par téléphone ne peuvent se substituer à une séance de formation, et de ce fait, l'assistance téléphonique ne peut qu'être limitée dans le temps. Dans cet esprit, toute demande qui ne rentrerait pas dans le cadre de ce contrat devra faire l'objet d'une demande de formation qui sera proposée aux conditions commerciales en vigueur.

ARTICLE 3 - ASSISTANCE TELEPHONIQUE

Un service d'assistance aux utilisateurs sera mis à la disposition du client, de 09H00 à 12H00, et de 14H00 à 17H30, du lundi au jeudi, le vendredi de 09H00 à 12H30 et 14H00 à 17H00, sauf jours fériés. L'accès à ce service est réalisé par l'envoi d'un courrier électronique à support@geosphere.fr <<mailto:support@geosphere.fr>>, depuis chaque application Géosphère ou depuis notre site internet (<<http://www.geosphere.fr>>). Nos services prendront dès lors contact avec le demandeur pour répondre à sa demande. Dans le cas où un problème n'ait pu être résolu par téléphone ou par prise de main à distance (le client dispose d'une connexion internet), un personnel Géosphère interviendra sur site dans les 48 heures suivant le problème identifié.

ARTICLE 4 - MISE A NIVEAU

GEOSPHERE procédera à l'envoi d'une mise à jour de ses logiciels. Ces mises à jour pourront compléter les précédentes, celles-ci visant à l'amélioration ou à la correction des fonctionnalités du produit. L'installation sur site des mises à jour n'est pas prise en charge par le présent contrat.

ARTICLE 5 - REDEVANCE

La redevance est payable terme à échoir, et annuellement. La facturation portera sur des périodes ayant pour terme le 31 décembre de chaque année de vie du contrat, sauf la dernière période de facturation qui portera sur la période du 1^{er} janvier à la date de fin du présent contrat..

Le prix prévu au contrat s'entend hors de toutes taxes. Il sera augmenté de tous les droits, impôts et taxes légalement applicables au taux en vigueur au jour de son exigibilité. Il est entendu que même dans le cas où les logiciels objets du contrat n'auraient pas été utilisés par le client, pour quelque motif que ce soit, toute redevance reste due dans son intégralité.

ARTICLE 6 - OBLIGATIONS DES PARTIES

GEOSPHERE a l'obligation d'assistance du client à jour des redevances. Elle doit à ce titre assurer ses interventions avec tout le soin et la diligence raisonnable et possible en l'état de la technique.

Le client a l'obligation d'installer la nouvelle version dans le délai d'un mois à compter de sa mise à disposition.

Seules les anomalies constatées sur la dernière version seront prises en considération.

Le client a l'obligation de protéger son installation Informatique à l'aide d'onduleur, afin d'éviter la dégradation des fichiers en cas de coupures de courant électrique. Le client a l'obligation de protéger ses fichiers de toute atteinte par un virus informatique et de réaliser toutes les sauvegardes nécessaires. Le client ne pourra rechercher la responsabilité de GEOSPHERE en cas de destruction accidentelle de ses fichiers.

Au cas où ces deux protections ne seraient pas prises par le client, les interventions de GEOSPHERE feront l'objet d'une facturation distincte du contrat. GEOSPHERE dégage toute responsabilité de dysfonctionnement si ses logiciels ou les paramètres de ces logiciels ainsi que ceux du système d'exploitation ont été modifiés, par toute personne non-habillée préalablement par GEOSPHERE.

ARTICLE 7 - DUREE - RESILIATION

Le présent contrat est conclu pour une période de 1 an, renouvelable par année entière, par reconduction expresse, notifié par le client, trois mois avant expiration du dit contrat, reconduction ne pouvant excéder 3 ans.

GEOSPHERE pourra résilier, sans préavis, tout contrat non réglé dans un délai de 30 jours après la facturation.

ARTICLE 8 - INDEXATION

Le montant sera révisé de plein droit par la société chaque année au 1^{er} janvier, selon la formule suivante :

$$Rm=(Ro/Io)*Im$$

Siège Social
7 espace Raymon Aron
CS 80547
51520 Saint Martin Sur Le Pré

Domiciliation bancaire: Banque Populaire Lorraine Champagne
RIB: 14707 01409 01421611433 15
IBAN: FR76 1470 7014 0901 4216 1143 315
SIRET: 410 285 498 00037 APE: 5829C



GEOSPHERE SAS
1 RUE CHAMPEAU
BP 70022
SIREN 410 285 498 RCS Chalons en Champagne
21801 QUETIGNY

Tel . 03.80.60.84.84
Fax .03.80.28.74.07

Rm représente le montant de la nouvelle année
Ro représente le montant de l'année précédente
Io représente l'indice SYNTEC du mois de juillet de l'année N-2
Im représente la dernière valeur publiée au J.O du même indice pour le mois de juillet de l'année N-1
N= Année en cours

Fait à Le

Pour Le Client



Pour La Société GEOSPHERE

GEOSPHERE SAS
1 rue Champeau - BP 70022
21801 QUETIGNY CEDEX
~~Tél. : 03 80 60 84 84 - Fax : 03 80 28 74 07~~
~~APE 722 A - SIREN 410 285 498~~
~~RCS Chalons en Champagne~~

SOUS - PREFECTURE
16 NOV. 2011
MONTBELIARD

Siège Social
7 espace Raymon Aron
CS 80547
51520 Saint Martin Sur Le Pré

Domiciliation bancaire: Banque Populaire Lorraine Champagne
RIB: 14707 01409 01421611433 15
IBAN: FR76 1470 7014 0901 4216 1143 315
SIRET: 410 285 498 00037 APE: 5829C



GEOSPHERE SAS
1 RUE CHAMPEAU
BP 70022
SIREN 410 285 498 RCS Chalons en Champagne
21801 QUETIGNY

Tel . 03.80.60.84.84
Fax .03.80.28.74.07

Copie à conserver

4 / 4

CONTRAT DE MAINTENANCE GEOSPHERE

GEOSPHERE

MAIRIE DE BAVANS

1 RUE DES FLEURS

25550 BAVANS

Num contrat : L20120101-4/02

Article 1 - Logiciels concernés - Tarifs

Descriptif	Quantité	Coût de la maintenance (€)
MAINT Cad - Logiciel GEOVILLAGE	1,00	550,00
MAINT Gc - GEOCONCEPT Standard	1,00	
MAINT Cim - Logiciel Cart@CIM carto	1,00	250,00
MAINT Gc - GEOCONCEPT Runtime Cimetière	1,00	
MAINT Ads - Cart@ds Edition standard	1,00	200,00
MAINT Gc - GEOCONCEPT Runtime standard	1,00	
Soit un total annuel H.T.		1 000,00

Article 2 - Effet du contrat

La date d'effet du contrat est fixée au 01/01/2012

La première facturation portera sur la période du 01/01/2012 au 31/12/2012

**Ce document ne constitue pas une facture.
Merci de nous le retourner signé.**

Fait à Le

Le Client



La Société GEOSPHERE

GEOSPHERE SAS
1 rue Champeau - BP 70022
21801 QUETIGNY CEDEX
Tél. - 03 80 60 84 84 - Fax - 03 80 28 74 07
APE 722 A - SIREN 410 285 498
RCS Chalons en Champagne

Siège Social

7 espace Raymon Aron
CS 80547
51520 Saint Martin Sur Le Pré

Domiciliation bancaire: Banque Populaire Lorraine Champagne

RIB: 14707 01409 01421611433 15
IBAN: FR76 1470 7014 0901 4216 1143 315
SIRET: 410 285 498 00037 APE: 5829C